Aspects budgétaires de la comitologie

1995/2060(INI) - 24/10/1995

Le rapporteur a insisté sur deux lignes budgétaires concernant la comitologie, qu'il espère voir mises en réserve. Il estime que les compétences budgétaires du Parlement pourraient en partie être contournées à partir du moment où l'on a recours de manière trop systématique aux procédures de comité. Il a insisté sur la nécessité de modifier le système afin de le rendre plus démocratique et plus transparent. Les réunions doivent être publiques, l'ordre de jour publié deux semaines à l'avance et le procès-verbal des réunions disponible.